



## **Compte-rendu de la réunion** **du Conseil d'Administration du 28/10/2019**

### **Membres du Conseil d'Administration**

<b>Présents</b>	Patrick Labouyrie	Président
	Laurent Bareille	Vice-Président
	Kevin Claverie	
	Kevin Dupuch	Secrétaire Général
	Hubert Roux	
	Jean Michel Rousseau	
	Jean Scherer	Trésorier
<b>Excusé</b>	Pierre Socasau	
	Guillaume Lenoir	

### **1. Activité et situation financière du club**

#### **a. Au 27 Octobre 2019**

Après un très bon premier semestre, dopé par la très bonne météo, la saison estivale et le début de la saison automnale ont donné un coup de frein sur l'activité avec désormais, un nombre d'heures de vol équivalent à l'année 2018 (2729 heures de vol Vs. 2740 en 2018).

L'avance acquise en début d'année s'est réduite pour deux causes principales :

- Les fortes chaleurs qui ont contraint l'aéroclub à stopper volontairement l'activité.
- Le nombre d'élèves BIA qui ont été formé au Brevet de Base (3 au lieu de 9 habituellement, soit environ 120 heures de moins)..

Sur ces 2729 heures, 1122 sont des heures d'instruction (915 en avion, 207 en ULM).

L'ensemble des aéronefs est utilisé de manière satisfaisante avec une moyenne actuelle de 264h par avion et de 226h par ULM.

Au niveau financier, les recettes (490k€) sont en adéquation avec le nombre d'heures de vol réalisées et aussi avec l'année 2018.

Les dépenses sont en diminution (400k€) et l'absence de grands travaux (type visite 2000h, changements moteurs...) permet d'avoir une trésorerie positive en cette fin 2019.

La masse salariale 2019 sera en baisse suite au départ de Julien Delort.

Sur cet exercice, il nous faudra, comme tous les ans, provisionner pour les futurs changements de moteur (40k€) et travaux divers (15k€) ainsi que passer les amortissements comptables de nos matériels (27k€)

#### **b. Perspectives d'avenir**

Le Conseil d'administration propose de prendre date auprès d'Elixir Aircraft pour l'éventuel achat de 2 aéronefs pour un coût limité de 3K€

La prise de date actuelle est juste une réservation de place dans la liste de commande et n'a aucune valeur contractuelle auprès d'Elixir Aircraft d'ici la finalisation du bon de commande qui serait prévu en 2022.

A cet instant, notre placement dans la liste de commande serait entre les numéros 101 et 105 avec une livraison début 2024.

Les premiers aéroclubs (premiers sur la liste de commande) recevront leur avion en 2021. Cela nous permettra d'avoir des retours d'expérience et d'évaluer cet aéronef avant de finaliser une éventuelle commande, pour un ou deux appareils, qui serait, dans tous les cas, soumise à l'Assemblée Générale conformément aux Statuts de notre aéroclub.

## **2. Règles club : comportement pilotes au sol et en vol**

Malgré les divers rappels faits durant les briefings annuels pilotes, il est constaté une réelle dérive dans le comportement au sol et en vol des pilotes.

Pour derniers exemples, il a été constaté que les parkings avions sont très souvent mal utilisés et que des consignes simples telles que ranger les avions dans le hangar le soir ainsi que la fermeture des portes ne sont pas réalisées ! Au niveau club-house, il a même été constaté un état désastreux dans les toilettes du club avec des excréments sur la lunette des WC !

Il est totalement intolérable de voir s'installer de telles dérives !

### **NOUS SOMMES UNE ASSOCIATION ET NON PAS UNE SOCIETE DE LOCATION D'AERONEFS !**

Il sera donc demandé à chacun de participer au briefing annuel et de se conformer aux consignes édictées par le club. A défaut, des interdictions de vol pourront être prononcées conformément aux dispositions statutaires et réglementaires de notre association.

D'autre part, nous rappelons que les avions et ULM doivent être utilisés conformément au manuel de vol.

Tous les mois, une communication vers l'ensemble des membres sera faite avec notamment les écarts aux consignes.

## **3. Instruction / DTO Aéroclub d'Andernos / Vols de découverte**

### **a. Activité Instruction**

Comme indiqué plus haut, l'activité instruction est en baisse par rapport à 2018, notamment suite à une baisse du nombre de jeunes issus du BIA qui souhaitent faire le Brevet de Base. L'activité reste néanmoins soutenue avec beaucoup de brevets et licences effectués durant l'année et une demande relativement forte en cette fin d'année.

### **b. Instruction 2020**

Le Responsable Pédagogique précise que la liste des Instructeurs du club sera revue en début d'année. La charte bénévole FI / Aéroclub sera transmise aux instructeurs en fin d'année 2019.

### **c. Vols de découverte**

Le Président valide les deux candidatures reçues par des membres du club pour effectuer des vols de découverte. Il s'agit de Maxime Camou-Junca et d'Etienne Herber. Après avoir signé la convention et conformément à celle-ci, ils devront effectuer un vol de contrôle avec Kevin Dupuch ou Hubert Roux.

## **4. Politique Jeunes**

Les ateliers du BIA ont repris. A ce jour, nous avons 14 élèves inscrits au Lycée Nord Bassin – Simone Veil et 18 élèves inscrits au Lycée Sud Médoc

Christian Ramade et Yves Ghérardi assurent toujours les cours BIA dans leurs lycées respectifs pour l'année scolaire 2019-2020.

Une réflexion sur les stages d'été sera menée par Kevin Dupuch et Patrick Labouyrie notamment en raison de la fin du Brevet de Base Avion en avril 2020.

## **5. Sécurité des vols**

### **a. REX**

Hubert Roux nous informe qu'il a reçu 21 REX depuis le début de l'année. L'analyse des Retours d'expérience est toujours très intéressante pour en déterminer des axes d'amélioration, aussi bien du côté des pilotes, de l'instruction et de l'encadrement du club.

Le REX concerne tout le monde, aussi bien la population ULM que la population avion. Merci à tous de vos contributions via le REXFFA disponible sur le site internet du club.

### ***b. REX Clémentine.***

L'analyse des Retours d'expérience 2018/2019 concernant Miss Clémentine a généré l'évolution de la C/L (dernière version V9 du 01/09/2019).

Par ailleurs, une réflexion est lancée afin que la formation de base en vue de la « TW » soit faite par des instructeurs désignés. Le nombre sera de 2 à 3. Il n'y a pas de changement pour les « lâchers ou re-lâchers » des pilotes ayant déjà obtenu la « TW ».

## ***6. Atelier Aéronautique / Flotte de l'Aéroclub***

### ***a. Point sur les travaux en cours et les travaux à venir.***

Cette année, il n'y a pas eu de grandes visites majeures ce qui a permis à l'Atelier Aéronautique de pouvoir se concentrer sur l'entretien général de nos appareils.

En 2020, seuls un changement moteur (Tecnam) et une visite 2000h (DR400 F-GDYK) seraient à programmer.

### ***b. Travaux extérieurs***

Dans le cadre des conventions passées avec des associations voisines, l'Atelier Aéronautique a réalisé 20 chantiers (en général visites 50 ou 100h), ces conventions permettent d'utiliser notre mécanicien à plein temps lors des années où nous avons peu de travaux pour nos aéronefs.

## ***7. Aérodrome***

### ***a. Travaux Piste***

Des travaux de consolidation de la partie centrale vont être réalisés prochainement par la Mairie d'Andernos. Un apport végétal sera réalisé pour stabiliser les bacs à sable situé sur la partie centrale de la piste. Ces travaux entraîneront la fermeture de la piste pour 5 jours et sera très certainement réalisé cet hiver.

### ***b. Pompe à carburant TOTAL***

Le contrat nous liant avec TOTAL AVIATION se termine prochainement. Nous attendons la nouvelle proposition de ce fournisseur pour connaître les termes du nouveau contrat avec installation ou non d'un automate.

Il est à noter que dans notre contrat actuel, au-delà de la fourniture d'AVGAS 100LL, TOTAL assure l'entretien général de la station-service (cuve, pompe etc...)

## ***8. Journée des métiers de l'Aéronautique***

La 4<sup>ème</sup> édition de la Journée des métiers de l'Aéronautique se déroulera le Samedi 4 Avril 2020.

## ***9. Assemblée Générale de l'Aéroclub***

L'Assemblée Générale 2020 de l'Aéroclub se déroulera le Dimanche 22 Mars 2020. Le lieu sera à préciser à cause du second tour des élections municipales. D'autres dates ont été étudiées mais ne sont pas envisageables.

## ***10. Questions et Informations diverses***

- Il est demandé à Kevin Dupuch de prendre contact avec l'Equipe Technique Régionale du CRA afin d'organiser une découverte du rallye aérien à Andernos.
- L'association TAPORO a déclaré un DTO voltige auprès de la DSAC/Sud-Ouest. Le représentant légal du DTO TAPORO est Kevin Claverie, le responsable pédagogique est Guillaume Rosset.

<b>Prochaine réunion du Conseil d'Administration Décembre 2019</b>
--